

Secrétariat / Assistance Communication SPPPI

Fiche de poste

Missions

Ce poste concerne deux missions, une mission de secrétariat et une mission d'assistance communication, à parts égales. En effet, nous souhaitons amplifier l'information et la communication sur notre structure.

Mission 1 : Secrétariat

50 % du temps

- Courrier, téléphone, suivi des listings, préparation des déplacements, etc.
- Appels et suivi des cotisations
- Saisie de compte-rendu
- Gestion administrative de l'association (factures, locaux, ...)

Mission 2 : Assistance communication

50 % du temps

- Actions de communication : assistance à l'organisation de séminaires, à la création de supports, communication sur les réseaux sociaux..
- Administration et mise à jour du site internet
- Suivi des listes de diffusion

Compétences requises

- Sens du relationnel et de la diplomatie.
- Rigueur, autonomie et organisation.
- logiciels usuels (Word, excel, ...)
- Expériences associatives seraient appréciées.

Aspects pratiques

Qualification : Bac +2 ou +3 dans la communication. L'expérience sera prédominante.

Localisation : Port-de-Bouc, déplacements occasionnels dans la région PACA

Type de contrat : CDI, 20h/semaine, sur 5 demi-journées avec ponctuellement la modulation de l'activité sur des journées complètes (en moyenne une à deux fois par mois).

Rémunération : Selon la convention collective- Catégorie 5 - échelon 1

Date de prise de poste : Le plus tôt possible

Indispensable : Permis B + véhicule pour effectuer des déplacements occasionnels dans la région PACA (+ assurance correspondante)

Présentation de la structure

Le SPPPI PACA est le lieu de concertation et de débat réunissant tous les acteurs (Collectivités territoriales, État, Industriels, Associations et Salariés) pour traiter des questions d'environnement, du risque et de l'industrie. Le SPPPI a pour vocation de constituer un cadre d'échanges et de contribuer à la concertation locale entre les différents acteurs, à travers deux principaux types d'actions :

- **la réalisation d'études et la mise en place d'actions concrètes** destinées à répondre aux préoccupations locales particulières qui ne sont pas prises en compte par les dispositifs réglementaires existants, ou qui permettent d'en améliorer son efficacité.
- **le partage d'informations**, la diffusion de connaissances et le partage des bonnes pratiques dans les domaines sur lesquels ils portent sa réflexion.

Les partenaires et adhérents du SPPPI sont issus de tous les horizons :

- État : DREAL, ARS, ADEME, DDT, DIRECCTE, BRGM...
- Industriels : Industriels en direct (Raffineries, traitement des déchets...), fédérations (UIC, UFIP, ..) Associations d'industriels (Environnement industries, URIP,...)
- Collectivités : Conseil régional, Conseil départemental, communes,...
- Salariés : CGT, FO,...
- Associations : ARPIL, Eco-Relais, ADPLGF, IECP, FNE PACA,...
- Scientifiques, experts : Laboratoires de recherches, universités...

Dépôt de candidature

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent parvenir à l'adresse suivante par email à l'adresse suivante : gwenaelle.hourdin@spppi-paca.org.